

**Avis public** est, par la présente, donné qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil d'administration, le mardi 23 février 2021 à compter de 19 h, en visioconférence.

Les sujets suivants y seront traités :

- 1.0 Ouverture de la séance / vérification du quorum
- 2.0 Révision et adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 février 2021
- 4.0 Processus pour le concours de sélection au poste de directrice générale ou directeur général du Centre de services scolaire de Beauce-Etchemin
- 5.0 Rapport d'ouverture des soumissions – Complexe multisport – polyvalente de Saint-Georges

#### Information générale

- 6.0 Rapport de correspondance
- 7.0 Questions du public

#### Questions diverses

- 8.0
- 9.0 Clôture de la séance

**Zone rouge** : La prochaine séance publique du conseil d'administration doit être tenue sans la présence du public tel que spécifié dans le décret 1039-2020. Ainsi, les personnes intéressées à connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres peuvent s'inscrire à la réunion avant le 23 février 2021, 16 h, en envoyant un courriel à [secretariat.general@csbe.qc.ca](mailto:secretariat.general@csbe.qc.ca). Un lien vous sera envoyé afin de vous permettre de participer virtuellement à la rencontre. Nous vous invitons à consulter notre site Internet, section « conseil d'administration », afin de connaître les mesures prises pour les prochaines rencontres.

Donné à Saint-Georges  
Le 19 février 2021

Marie-Ève Dutil, directrice par intérim  
Secrétariat général et services corporatifs